

## Séance du vingt huit avril deux mil quatorze

L'an deux mil quatorze le vingt huit avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DUEZ Jean Pierre, maire.

Etaient présents : M DUEZ – Mmes BELLOT – BOFFELLI – BOSSIS – BROSSARD – CHATEAU – CHATELIER – MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER – ANNEREAU – ARCHAT – BERTET – HERAUD - LEBLOIS

Secrétaire de séance Mme BOFFELLI

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 AVRIL 2014

Le compte rendu de la réunion du 7 avril 2014 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

### VOTE DES TAXES

Vu l'exposé de Monsieur le Maire sur le produit obtenu par les services fiscaux en 2014. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter de 1% le taux de foncier bâti à savoir :

Taxe d'habitation	14,33 %
Taxe foncière bâti	17,61 %
Taxe foncière non bâti	37,01 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessus.

### BUDGET PRINCIPAL 2014

#### Section de fonctionnement

DEPENSES	617 540 €	RECETTES	617 540 €
----------	-----------	----------	-----------

#### Section d'investissement

DEPENSES	726 658 €	RECETTES	726 658 €
----------	-----------	----------	-----------

Le budget primitif 2014 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2013

#### Section de fonctionnement

DEPENSES	89 026 €	RECETTES	89 026 €
----------	----------	----------	----------

#### Section d'investissement

DEPENSES	137 873 €	RECETTES	137 873 €
----------	-----------	----------	-----------

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'allouer des subventions pour l'année 2014 aux organismes suivant pour un montant total de 7 500 €, à l'article 6574.

Association de Mise en Valeur de l'Église	200
Cœur Vaillant A.C.E	500
Comité des Fêtes	
Chasse A.C.C.A (sous réserve)	1 000
Amicale Laïque	1 000
Les Ateliers Artistiques Saint Paulais	600

Raid Wine	
Les Premières Notes de Blaye	1 000
Souvenir Français	170

Associations extérieurs :

ADAPEI	100
Vélo en fête	150
Fondation du Patrimoine	100
Marathon	100
Handball	200

**Réserve** **2 380**

**DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE**

Une circulaire ministérielle du 14 décembre 2007 présente les modalités de création des commissions intercommunale pour l'accessibilité. Cette commission doit être créée dans les communautés de communes de plus de 5 000 habitants et disposant de la compétence « aménagement du territoire ». Elle est composée du Président de l'EPCI et d'un représentant par commune et de représentants d'associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

**DESIGNE** : Monsieur MOURLOT Jean Charles 12 la Gréla 33390 SAINT PAUL  
comme représentant de la commune.

**DESIGNATION DE DEUX DELEGUES A LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUTION DES CHARGES TRANSFERES)**

Lors de sa séance du 16 avril 2014, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Canton de Blaye a créé une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Celle-ci sera composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

**DESIGNE** : M. DUEZ Jean Pierre comme délégué titulaire et M. MOURLOT Jean Charles comme délégué suppléant.

**QUESTIONS DIVERSES**

Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai 2014.

Prochaine réunion le 2 juin 2014